

▶ DÉPLOIEMENT PROSPER

Tic tac... La bascule Prosper, impliquant des changements d'organisation des pôles pro est prévue le 14/09. Les derniers travaux sont en cours avec l'Organisation Réseau et les RH de proximité. Un regard attentif sera porté sur le réaménagement des portefeuilles en raison de la nomination de R3P adjoints qui implique le dégagement d'un temps de management dédié. Notez que le déploiement Prosper ne modifie en rien les conditions de télétravail.

Vos élus CFDT se tiennent à votre disposition pour toute information sur le sujet, ainsi que pour le suivi des modalités de déploiement.

▶ TÉLÉTRAVAIL 2025

Vos élus CFDT ont demandé de justifier le fait que le CMB ne représente que 6.4% des journées de télétravail de l'UES, alors même que c'est le plus gros effectif de l'UES.

Si nous avons bien des idées sur ces raisons, la direction a annoncé qu'une partie des télétravailleurs oublieraient possiblement de déclarer leurs jours télétravaillés, tout en précisant que le CMB n'a jamais refusé le télétravail. Elle a d'ailleurs reprécisé que pour le réseau, les modalités sont de 1jour/semaine.

Pour autant vous nous avez remonté que dans le réseau c'est plutôt 1 jour tous les 15 jours qui est appliqué.

On leur laisse le bénéfice du doute et on en reparle l'année prochaine ?

▶ RÉVISIONS SALARIALES

La direction a décidé cette année de différencier les montants d'attribution des promos.

De 1300€ à 1900€ pour les employés et de 1700€ à 2300€ pour les cadres selon que la promotion s'accompagne d'un changement d'emploi ou pas.

Ok, pourquoi pas, mais ça aurait été mieux d'être informé avant !

Et il ne faudrait pas qu'il y ait encore moins de promos !

▶ REBELOTE !! 😡



Non contente de nous avoir vendu du rêve sur une pseudo prime carburant que notre DG s'est empressée d'enterrer lors de son dernier "live COMEX", la direction réitère ! Sa nouvelle cible : la coupe du monde de foot et les conditions de travail !!!

En pleine fin de Temps Fort, on nous vend du rêve sur un pseudo-aménagement des conditions de travail ! Stop ! "La coupe" est pleine ! Une provocation supplémentaire !

Sur le télétravail, même quand ça ne coûte rien à l'entreprise, rien n'évolue !

-Hausse du coût des carburants : on attend toujours de pouvoir télétravailler +

-Canicule : les écoles ferment mais nouveau refus de télétravailler au prétexte que le télétravail n'est pas fait pour garder les enfants. Non mais sans blague ?!

Il faut arrêter de se moquer du monde !

▶ BILAN SOCIAL ET BILAN SANTÉ AU CMB

C'est pas fameux... **Le CMB a perdu 30 salariés** en Équivalent Temps Plein passant d'un effectif ETP de 3147 à 3117 salariés.

Et **ça ne risque pas de s'arranger** : les recrutements sont en chute libre : de 346 en 2023 à 233 en 2024 et à seulement 189 en 2025 !

Il y a eu autant de sorties que d'entrées en 2025 : 189. Précisons que 45 périodes d'essai ont été rompues dont les $\frac{3}{4}$ à l'initiative de l'employeur.

Les démissions augmentent de 10% et notamment les démissions chez les cadres qui ont triplé en l'espace d'une année ! La tendance se confirme d'ailleurs, avec 25 démissions rien que sur le 1er trimestre 2026.

Le taux d'augmentations individuelles a baissé de 10 points en 2025 à seulement 25%. Il devrait être meilleur en 2026, l'enveloppe globale étant un peu plus élevée. Ce taux est encore plus faible pour les salariés à temps partiel (10,5%).

Quant aux arrêts maladie, ils sont en augmentation. Et comme ils ne sont pas systématiquement remplacés, la charge de travail se reporte sur les équipes.

▶ NOUVEAU CONGÉ DE NAISSANCE

Ça a commencé le 1er juillet.

Chaque parent peut prendre 2 mois de congés qui peuvent être pris en une seule fois ou fractionnés dans les 9 mois de la naissance de l'enfant.

Le congé est indemnisé par la sécurité sociale à hauteur de 70% le 1er mois et 60% le 2ème.

Dans l'entreprise, la direction n'a pas l'intention de faire plus, ce sera le minimum légal, et rien de mieux...

Et pourtant, l'employeur peut le faire et a su le faire avec le congé paternité en l'indemnisant dans sa globalité et en l'abondant de 15 jours supplémentaires !

Dans une entreprise qui prône l'inclusion et la mixité, la CFDT a demandé à la direction :

- d'indemniser la globalité du nouveau congé de naissance,
- de prendre en charge la mutuelle pour que le salarié puisse conserver sa protection sociale pendant la durée du congé,
- que la durée du congé ne soit pas déduite du montant de l'intéressement,
- que le salarié continue d'acquérir des congés payés pendant ce congé.

Sinon, qui pourra prendre ce congé ?

▶ SPÉCIAL SUIVI ET RÉSEAUX

Pour suivre notre actualité, nos actions ou encore nos revendications, deux nouveaux canaux vous sont proposés !

→ Abonnez-vous à notre nouvelle page LinkedIn



cfdt-ues-arkade

→ Retrouvez nous également sur notre site national à l'adresse <https://cfdt-creditmutuel.com/>

Vous pouvez, bien entendu, toujours nous retrouver sur Facebook et Bluesky.

Sans oublier Le go/CFDT 🙄

La CFDT au quotidien

En mai et juin, vos élus CFDT sont venus à votre rencontre à Quimperlé, au Faou, à Plonevez Porzay mais aussi au pôle pro et à la BAQ de Quimperlé et à ABP Rennes.

Nous vous remercions à nouveau chaleureusement pour ces temps dédiés.

★ L'info dans le rétro

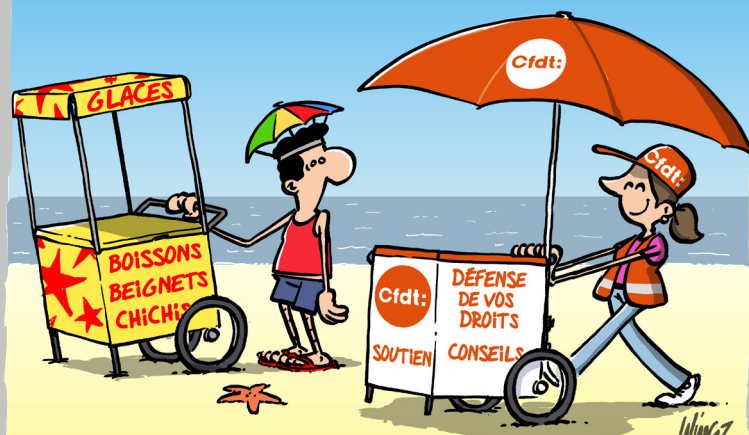
→ Intelligence artificielle : le débat s'envenime sur les suppressions d'emplois
Les banques veulent faire de l'IA un levier d'efficacité. Les régulateurs entendent veiller à ce que l'humain reste au cœur des processus, malgré l'automatisation croissante.

→ Comment l'IA bouscule le conseil financier
Les particuliers font de plus en plus appel à l'intelligence artificielle pour placer leur argent. Le risque d'une désintermédiation et d'une uniformisation de l'offre plane sur le marché.

→ La BCE craint les failles informatiques des banques

→ Crédit immobilier : « À force de vouloir supprimer tout risque, nous avons fini par supprimer l'accès au logement. Laissez-nous prêter ! »
En voulant prévenir une surchauffe du crédit immobilier, le Haut Conseil de stabilité financière (HCSF) a durablement asséché l'accès au logement pour des centaines de milliers de ménages solvables, estime Julien Carmona, président du Crédit Mutuel Arkéa.

VOS ÉLUS CFDT SONT TOUJOURS DISPONIBLES, MÊME PENDANT LES VACANCES !



LES ÉLUS CFDT VOUS SOUHAITENT UN BEL ÉTÉ !

Profitez de cette pause avec votre famille et vos amis ! Nous nous retrouvons pour la rentrée !



Vos Délégués Syndicaux
d'Etablissement :

Dunvel FAVARA, Marina MARKOVIC,
Christophe BRIAND, Corinne LE BIVIC



cfdtcmb@gmail.com

http://

www.cfdt.fr

www.cfdt-creditmutuel.com



cfdtcmarkea



@cfdtcmarkea.bsky.social



Go/CFDT